



Compte rendu de la Réunion zoom DD du 15/1/2025

28 personnes étaient présentes dont 7 membres du CA

Excusée: Annie Vigneron

Campagne d'adhésions:

Fanny Designe introduit le thème de la réunion qui va porter principalement sur la campagne d'adhésions 2025. Elle rappelle que les délégations devront se réunir deux fois avant l'été minimum entre janvier et mars pour permettre des adhésions puis entre mars et mai pour préparer l'Assemblée Générale de l'AFPEN qui aura lieu lors du congrès d'Epinal le 2 octobre 2025. Enfin une troisième réunion en septembre afin de voter les motions proposées par les adhérent.es via les délégations. Certaines délégations comme celle de La Réunion (974) réussissent à proposer 8 journées par an, d'autres (La Somme-80) proposent des réunions une fois par période.

Remise à jour du listing des postes de psychologues EN EDA:

La remise à jour du listing des postes de psychologues EN EDA pour chaque département est indispensable pour proposer des infos sur l'AFPEN à toutes les nouvelles recrues (stagiaires, contractuels). Cela permet d'envoyer la lettre de vœux de l'AFPEN et la lettre promotionnelle.

Informations et Formations:

- La FNAREN organise son 38ème congrès à Malakoff (92) du 25 au 28 juin 2025 sur le thème: Aider à l'école, quelles postures professionnelles ? et propose aux adhérent.es de l'AFPEN un tarif préférentiel jusqu'au 31 janvier 2025.
- Le forum des RASED aura lieu le samedi 15 mars 2025 à la Bourse du Travail à Paris (métro République sur le thème du lien entre les parents et le RASED.
- L'AFPEN 13 propose une journée professionnelle le 6 février 2025 à Marseille sur le thème du Trouble scolaire anxieux.

La question de la formation par les délégations se pose car la DD 80,62 explique qu'une formation qui était prévue le 15 mai avec M.Sarazin sur les troubles du comportement a été refusé par le DASEN pour raison de besoin trop important des professionnels sur le terrain. Dans la région Nord-Est , il y a une conseillère technique pour les psychologues, Mme HUBERT Nacera qui met en place des visios de formation de 2 heures appelées " les Rendez-vous de l'expert" en fin de période et celle-ci avait appuyé la demande de la délégation. Le retour de l'administration a été un courrier officiel pour ne pas organiser de réunion ou de formation sur le temps scolaire. Pourtant, cette formation n'aurait rien coûté à la DSDEN alors que les formations proposées ne sont pas à la hauteur des besoins des

psychologues. D'autant qu'en 2024, la formation sur la NEMI 3 avec Geoges Cognet avait été acceptée sans problème. Cette situation montre bien que les formations des psychologues sont dépendantes de l'avis d'une personne hiérarchique! Le national peut-il avoir une action par rapport à ce refus de formation ?

Peut-être rappeler que le temps de service du psychologue est de 24 heures et ne correspond pas forcément au temps scolaire!

Dans un même rectorat, certains psychologues ont eu des autorisations d'absence avec traitement, d'autres sans traitement et d'autres encore un refus d'absence.

D'autres délégations font le choix de faire les formations sur un temps hors scolaire (mercredi, samedi ou en soirée) pour ne pas avoir de problème de refus mais cela attire moins les psychologues.

Dans la délégation 17, un directeur de CIO et inspecteur EDO a été mandaté pour proposer des formations aux psychologues EDO et EDA. Il a réuni un représentant des deux spécialités et a mené une enquête de terrain qui a permis de mettre en avant la demande forte d'analyse de pratiques. Cette analyse de pratique a été proposée ensuite avec l'AGSAS à tous les psychologues (nombre d'une quinzaine de personnes chaque année).

La DD de l'Aude (11) partant à la retraite souhaite dissoudre la délégation. Le rattachement à une autre délégation est évoquée et la délégation du 34 se dit favorable à ce rattachement.

Prise de note Christine Désaubry, secrétaire AFPEN